

## Appel « Je signe pour la Tunisie des Libertés et je soutiens le Pacte de Tunisie des droits et libertés »

L'assassinat du dirigeant politique d'opposition, Chokri Belaïd, le 6 février à Tunis, a choqué le peuple de la révolution tunisienne, celui-là même qui avait fait chuter le régime de Ben Ali le 14 janvier 2011.

Aujourd'hui, face à l'enlisement de la transition démocratique et à la violence politique, la société civile et les démocrates tunisiens sont plus que jamais mobilisés pour faire triompher les valeurs de liberté et de dignité de leur révolution. Ces valeurs sont puisées au plus profond de l'Histoire, des traditions et de la modernité de la Tunisie. Le sort de la révolution tunisienne est lié à celui du monde arabe et à l'ensemble de la communauté internationale. En ce sens, nous sommes tous des Tunisiens démocrates et nous votons pour la Tunisie des libertés.

Nous votons pour une Constitution qui affirme sans réserve l'universalité des droits de l'Homme.

Nous soutenons l'initiative lancée par l'Institut arabe des droits de l'Homme avec de nombreuses organisations\* : le Pacte de Tunisie des droits et libertés. Déjà signé par la plupart des partis politiques, des acteurs de la société civile en Tunisie et des milliers de citoyennes et de citoyens, « le Pacte tunisien » demande que l'universalité des droits de l'Homme soit clairement inscrite dans le Préambule de la future Constitution tunisienne, qui doit poser les bases d'une véritable démocratie.

Le Pacte de Tunisie des droits et libertés, comme toute Déclaration à vocation universelle, a besoin de la signature de tous les démocrates épris de liberté et de justice.

C'est pourquoi, comme ami(e) de la Tunisie, de sa révolution démocratique et de ses valeurs universelles, je signe pour la Tunisie des Libertés et je soutiens le Pacte de Tunisie des droits et Libertés.

\* : Avec le soutien de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'Homme (LTDH), du Syndicat des journalistes tunisiens (SNJT), de l'Ordre national des avocats tunisiens (ONAT), de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), et d'Amnesty (section Tunisie).

Le Pacte de Tunisie des droits et libertés est disponible sur [www.opinion-internationale.com](http://www.opinion-internationale.com).

**Signez l'Appel sur [www.opinion-internationale.com](http://www.opinion-internationale.com) ou retournez le par fax au 01 45 65 27 00**

### Je signe cet Appel :

- |                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| • Prénom .....  | • NOM .....       |
| • Titre .....   | • Organisme ..... |
| • Mail .....    | .....             |
| • Twitter ..... | • Tél .....       |

O J'autorise la publication de mon nom sur le site

[www.opinion-internationale.com](http://www.opinion-internationale.com).

Signature

**Lundi 25 février à 20h**  
**Au théâtre Dejazet à Paris**  
**Grande soirée**

**« Je signe pour la Tunisie des Libertés »**

en présence de MM. Robert Badinter et Yadh Ben Achour et de nombreuses personnalités européennes et tunisiennes

Théâtre Dejazet

41 Boulevard du Temple, 75003 Paris Métro République Entrée libre sur réservation à : [oi.redaction@gmail.com](mailto:oi.redaction@gmail.com)